Chronique régionale

Les frontaliers et l'exportation des devises

Avis aux employeurs

En vertu de l'arrêté du 10 novembre paru au « Journal officiel » du 17, les employeurs sont tenus d'adresser à l'Office des changes, dans le mois qui suit la publication du présent arrêté, la liste de leurs travailleurs frontaliers belges. Cette liste est divisée en deux parties comprenant respectivement les salariés dont la rémunération mensuelle est inférieure ou égale à 5.000 fr. et ceux dont la rémunération mensuelle est supérieure à ce chiffre.

La liste doit indiquer le nom de l'employeur, le nom de chaque salarié, sa profession, son adresse en Belgique, le numéro de sa carte d'échange de frontalier, l'agence de la banque belge où l'intéressé échange les billets de la Banque de France qu'il exporte, le montant, par mois, de la rémunération qui lui est allouée et la périodicité des paiements correspondants.

La rupture du contrat de travail des salariés, l'embauche de nouveaux salariés, l'élévation au-dessus de 5.000 fr. de la rémunération mensuelle d'un salarié doivent être notifiées immédiatement à l'Office des changes.

Le transfert des rémunérations des travailleurs belges non frontaliers

L'Office des changes peut demander aux travailleurs frontaliers ou non frontaliers belges, ainsi qu'à leurs employeurs, tous renseignements qu'il juge utiles, relativement à la rémunération des salariés susvisés.

La rémunération des travailleurs non frontaliers belges est transférée en Belgique : a) au cours de leur séjour en France, par versement des sommes correspondantes à l'Office des changes, conformément aux dispositions du protocole du 11 janvier 1941 ; b) lors de leur départ de France, par exportation de sommes en billets de la Banque de France qui ne peuvent excéder 1.000 fr. par personne.

Colonies d'enfants de la Croix-Rouge française

Les parents d'enfants placés depuis le 4 février dans les différents centres de la Haute-Savoie, sont invités à se présenter entre 9 et 12 h., à partir du jeudi 2 décembre, à la Délégation départementale de la Croix-Rouge française, 19 rue Saint-Jacques, à Lille, pour renseignements les concernant.

Les familles dont les enfants se trouvent actuellement placés en Dordogne, à la « Juvénie » et qui ont demandé leur rapatriement sont informées que le retour de ceux-ci aura lieu le 1er décembre, à 18 h. 10, en gare de Lille.

LILLE

Une chaire de philosophie générale à la Faculté des lettres

Un avis paru au « Journal officiel » du 17, transforme en chaire de philosophie générale la chaire de langue et littérature latines de la faculté des lettres de Lille.

Le gala au profit des sinistrés

Mercredi, à 20 h. 30, sur l'initiative de son directeur, a eu lieu à l'hôtel Bellevue un gala au profit des sinistrés du Nord qui obtint un vif succès.

Parmi les nombreuses personnalités présentes on remarquait MM. Thellier de Poncheville délégué régional, Dépré, inspecteur général du Secours National, Delelis, etc.

Guy Berry et ses chansons tendres, Freddy Beaufort, et la gracieuse vedette Lucienne Delyle, se firent applaudir tour à tour. L'orchestre de Mme Laria fit valoir ses brillantes qualités. Le public se montra fort généreux, au cours d'une vente aux enchères très disputée.

Ce soir aura lieu dans cette même salle un gala semblable dont le produit sera aussi versé au Secours national pour les sinistrés.

Une Tourquennoise grièvement blessée en gare de Lille

Ce jeudi matin, Mme Aurore Mugeau, 60 ans, 56, rue de Bradford à Tourcoing, voulut prendre place dans le rapide Lille, en partance, avant l'arrêt complet du train qui se rangeait à quai. Elle calcula mal son élan, tomba et se trouva coincée entre le parapet du quai et le convoyeur de marche. Quand on la releva, Mme Mugeau avait le bras gauche sectionné à hauteur du coude et portait des blessures sérieuses aux jambes. Elle fut transportée d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur et subit immédiatement une opération. Son état est grave.

A cette occasion, la S.N.C.F. nous prie de rappeler que pour éviter de semblables accidents, les voyageurs sont priés de respecter les règlements en vigueur.

UN VIEILLARD TENTE DE METTRE FIN A SES JOURS. — Mardi, M. Jules Renard, 78 ans, 34, rue du Chauffour, a tenté de s'asphyxier par le gaz d'éclairage. Il a été transféré à l'hôpital de la Charité.

VICTIME D'UN VIDE-POUCHES. — Lundi soir, au café « Pile ou face », 120, rue de Paris, M. Maurice Liénard, marchand de cycles à Laval, a constaté la disparition d'une somme de 54.000 fr. qu'il portait sur lui.

NORD

A Valenciennes, quatre bandits attaquent le courrier postal et s'emparent de plusieurs millions

Quatre bandits armés ont assailli, mardi, vers minuit, rue du Rempart, M. Robert Danzin, 27 ans, d'Aulnoye-les-Valenciennes, qui assure le service postal par voiture attelée entre l'hôtel des postes et la gare. Le conducteur fut ligoté avec les guides de son attelage. Les quarante-deux sacs furent retrouvés délestés de leur contenu. Le vol atteindrait plusieurs millions.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 24 novembre 1943
Présidence de M. Brochut

Trafic de cartes de pain. — Georget Descamps, de La Madeleine, avait détourné des enveloppes contenant des tickets de pain et qui étaient destinées au Groupement des farines, chargé du réapprovisionnement des boulangers.

Les tickets volés n'étaient pas perdus pour tout le monde et, aux côtés de Descamps, comparaissent les bénéficiaires de son trafic irrégulier.

Principal responsable, Descamps est condamné à 4 mois de prison.

Le tribunal prononce en outre les condamnations suivantes : Raymonde Deprest, de La Madeleine, 5.000 fr. d'amende ; Emilienne Vezien, 18, rue Verte, à Tourcoing, 5.000 fr. ; Liliane Bertout, 38, rue Verte, à Tourcoing, 1.200 fr. ; Jean Buffel, 5, rue Faber, à Roubaix, 2.000 fr. ; Mireille Wardavoir, 69, rue de Roubaix, à Tourcoing, 2.000 fr. ; Charles Huyghe, 22, rue Verte, à Tourcoing, 2.000 fr.

COUR D'ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

Deux cheminots cambrioleurs sont condamnés à 10 ans de travaux forcés

Le 31 mai au Transloy, près de Bapaume, deux malfaiteurs, masqués, obligèrent une guichetière, Mme Sybille Boulanger, femme d'un prisonnier de guerre, à leur remettre toutes ses économies.

Les coupables étaient les frères Adrien, 30 ans et Gustave Delaforge, 33 ans, cheminots à Avesnes-les-Bapaume, qui avaient sussi à leur actif, d'autres vols du même genre.

Ils ont été condamnés chacun à 10 ans de travaux forcés et 10 ans d'interdiction de séjour.

TOURCOING

VENDREDI 26 NOVEMBRE :

Police-secours : service médical de nuit : Tél. : 4.50

La chambre de commerce et les nécessiteux

Toutes les semaines, la salle d'honneur de la chambre de commerce voit défiler une foule de déshérités qui viennent recevoir l'aide matérielle qui leur est plus que jamais nécessaire.

Ces secours sont accordés par le comité d'entr'aide de cette institution, le premier du genre créé à Tourcoing, et dont le but est de soulager la misère des ouvriers et anciens ouvriers des ressortissants que la guerre a mis dans la gêne.

Depuis la création de l'œuvre des secours, le nombre, à près d'un demi-million ont été reportés sur deux mille familles, groupant 8.000 enfants.

A l'heure actuelle, sur 500 familles qui en profitent 300 n'ont d'autres ressources qu'une maigre retraite.

Outre les secours distribués hebdomadairement, les familles nécessiteuses reçoivent des libéralités à l'occasion d'une naissance, première communion, mariage, maladie ou décès.

C'est ainsi que plus de soixante layettes ont été distribuées à de jeunes mamans et que 2.000 paires de sabots ont été réparties.

Le reste des secours consiste en bons de pain, de viande, d'épiceries, de lait et de soupe.

Le comité qui fonctionne uniquement grâce à des secours bénévoles, a conscience d'avoir bien utilisé les fonds mis à sa disposition. Nous ne saurions trop féliciter les personnes dévouées qui ont accepté de donner leur temps pour permettre à cette organisation de faire le plus de bien possible.

Aux « Loisirs littéraires et artistiques »

Dimanche 28, à 15 h. 30 au siège, 25, Grand'Place, Mlle Jacqueline Vernier parlera de « L'âme française au Canada ».

Un ouvrier subit un commencement d'asphyxie par le gaz

M. Jean Crochan, domicilié rue Lamartine, et travaillant au service des établissements Selosse-Desmettre et fils, 167, rue Winoc-Chocquel, était occupé à remplir des bouteilles de gaz, mercredi, à 11 h.

Le bouchon d'un des récipients sauta à l'insu de l'ouvrier qui, peu après, s'étranguait asphyxié. Il fallut faire appel aux sapeurs-pompiers, qui réussirent à le ranimer après une heure d'efforts.

SUR DEUX ROUES. — Mlle Cécile Duvet, employée, chaussée Denis-Panin, a plus retrouvé son vélo qu'elle avait déposé en face de la librairie Prouvost, 106 rue de Menin.

UN CHEVAL MALADE s'était affalé aux établissements Dewerdt et Cie, transporteurs, 167, rue du Tilleul. Il fallut faire appel aux sapeurs-pompiers pour qu'ils relèvent la bête, à l'aide de leur chèvre.

RAMASSAGE DE VOLAILLES au dépôt communal (veuve Tack, 172 rue du Brun-Pain) mardi 30, de 8 h. 30 à 12 h.

FANFARE CYCLISTE DE LA MARLIERE. — Cette société fera célébrer sa messe de Sainte-Cécile, dimanche, à 10 h. en l'église de N.-Dame-de-la-Marlière. A l'intention de ses défunts et de ses prisonniers.

CERCLE ORPHEONIQUE « L'AMITIE ». — Dimanche 28, à 11 h., réunion au siège, dispositions à prendre en vue de la Sainte-Cécile.

LES ANCIENS DU STALAG. — Pour la représentation à Saint-Antoine, à Roubaix, changement d'heure : présence indispensable à 15 h. rue de Remiremont, 12.

CHORALE MIXTE SAINT-JACQUES. — En vue de la réunion de la Sainte-Cécile, les choristes sont priés de passer pour inscription, avant dimanche, chez M. Legrand, ou Mlle Coryn, rue du Maréchal-Brune.

MOUVAUX

LA SAINT-NICOLAS POUR LES ENFANTS DES PRISONNIERS. — Nous avons annoncé le repas offert aux enfants de prisonniers jeudi 2 décembre au Foyer catholique de la paroisse du Sacré-Cœur. Précisons que ce repas est dû à l'initiative du Centre d'entr'aide présidé par M. Bricout, avec la concours des « Amis de Mouvaux ».

RONCQ

LA POLICE DES ETRANGERS. — La police a déféré au parquet, Paula Vandekerkhove 26 ans femme de service, demeurant rue d'Hebuterne, 87, à Linselles, qui avait négligé de solliciter le renouvellement de sa carte d'étrangère.

JARDINS POPULAIRES RONCQUOIS. — Inscriptions pour les graines et paiement des cotisations samedi 27, de 14 à 18 h., pour le Centre, 251, rue de Lille, pour le Blanc-Pour 3, rue du Moulin. Se munir de la carte verte.

CARNET

FIANÇAILLES

— Madame Bonami Wibaux-Motte, Madame Edmond Leroux-Serépel; Monsieur et Madame Georges Wibaux-Leroux sont heureux de vous faire part des fiançailles de leur petite fille et fille Lucie, avec Monsieur Jacques Bayart, croix de guerre.

— Monsieur André Bayart-d'Halluin, notaire, est heureux de vous faire part des fiançailles de son fils Jacques avec Mademoiselle Lucie Wibaux.

Roubaix, 127 Rd d'Armentières
Roubaix, 124 Rd d'Armentières.
Flers-Lille, 37, rue Jean-Jaurès.
Roubaix, 144, rue de Beaumont.

MARCQ-EN-BARŒUL

S. Em. le cardinal Liénart présidera, le 12 décembre, une journée paroissiale à Saint-Vincent

Poursuivant ses visites aux paroisses, S. Em. le cardinal Liénart viendra, le dimanche 12 décembre à Marcq-Saint-Vincent.

Il sera reçu au presbytère par MM. Albert Dailly, maire ; André Bigo, président du conseil paroissial, et le chanoine Chantry, doyen. Puis le cortège se dirigera vers l'église dont on nous dit qu'elle sera complètement replacée.

La grand'messe de 10 h. sera dite par le cardinal et célébrée par M. le chanoine Flageoli, supérieur de l'Institution libre de Marcq.

Des chants et un programme musical de choix seront interprétés sous la direction de M. Manche, maître de chapelle. M. le chanoine Chantry présentera les œuvres paroissiales au chef du diocèse qui prononcera ensuite une allocution.

Après la bénédiction pontificale le cardinal bénira la foule et recevra ensuite, au presbytère, les dirigeants et dirigeantes d'œuvres, pour leur donner ses directives et ses encouragements.

Nul doute que cette belle cérémonie n'attire la grande foule des fidèles.

ROUBAIX

VENDREDI 26 NOVEMBRE :

Aujourd'hui : sainte Delphine ; demain : saint Maxime. — Soleil : 8 h. 17, 16 h. 50. — Lune : nouvelle le 27. — Sapeurs-pompiers : n° d'appel : 303.33.

La distribution des tickets d'alimentation

SECTEUR 6. — A l'école maternelle, rue de Varsovie. — Vendredi 26 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, rues A.-Desplanques, Avenne Basec, Boileau, Châteaudun, Coulmiers ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, Bd de l'Egalité ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, rues Ermitage, E.-Renan, chaussée Fernand-Forest, Florence, Courtrai ; de 14 à 15 h., rue de Gand ; de 15 à Mac-Donald, Maisence, Neuville (et cours) ; de 16 à 17 h. 45, rue du Pont-de-Neuville (et cours). — Samedi 27 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, rues Leghem, Prairie, Recken, Rottelet, Rouget-de-l'Isle (et cours) ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, rues Rouliers, Toulon, Varsovie ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, rue de l'Yser (et cours).

SECTEUR 8. — A l'école de garçons, rue des Champs. — Vendredi 26 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, rue La Rochefoucauld, Lodi ; de 9 h. 30 à 11 h., rues Latte (et cours), Madagascar, Marceau ; de 14 à 15 h., r. Maréchal-Brune, Maréchal-Ney (et cours) ; de 15 à 16 h., r. Menin (et cours), Monge, Montesquieu ; de 16 à 17 h., r. Moulin, Nationale (et cours) ; de 17 h. à 17 h. 45, r. de Tunis. — Samedi 27 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, rues Orions Ossende ; de 9 h. 30 à 11 h., r. Rasl-Lundi 29 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, rues Brest, Beaucan, Buenos-Ayres, Bruyères ; de 9 h. 30 à 11 h., r. du Brun-Pain (et cours) ; de 14 à 15 h., r. Abattoir, contour Abattoir, A.-Dumas, Alexandrie ; de 15 à 16 h., r. Champs, Chartres, Canada ; de 16 à 17 h., r. Courses, Coin-de-Terre, Comines (et cours), Calvaire ; de 17 h. à 17 h. 45, r. Dahomey, Venise. — Mardi 30 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, chaussée Denis-Panin, rue Douaix ; de 9 h. 30 à 11 h., r. Fin-de-la-Guerre (et cours), Flandres, Saint-Roch.

Les retardataires seront servis à la mairie annexe, mercredi 1er décembre : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30.

Futures mamans. — Distribution des tickets supplémentaires à la mairie annexe, vendredi 26, de 9 h. à 11 h. 30 : 1.400 à 1.500 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30 : 1.500 à 1.600. — Samedi 27, de 9 h. à 11 h. 30 : 1.600 à la fin. — Lundi 29, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30 : retardataires.

Régimes spéciaux. — Distribution des tickets supplémentaires à la mairie annexe : vendredi 26, de 9 h. à 11 h. 30, secteurs 4 et 5 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30, secteur 7. — Samedi 27, de 9 h. à 11 h. 30 : secteurs 6 et 9. — Lundi 29, de 9 h. à 11 h. 30, secteur 8 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30 : secteur 11. — Mardi 30, 9 h. à 11 h. 30 : secteur 10 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30 : secteur 12. — Mercredi 1er décembre : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30 : retardataires.

La réunion du Conseil municipal

Réuni mercredi, à 18 h., le conseil municipal a étudié le budget primitif 1944 : celui-ci se solde par un déficit de 9.468.267 fr. 80, alors que les déficits des années précédentes étaient de 14.754.962 fr. 70 pour 1942 et 10.600.000 francs pour 1943.

Une intervention de M. Burlet au sujet d'une caisse des écoles libres

M. Burlet, adjoint, demande la parole. Il regrette que, dans le fudget, ne figure aucune mention relative à une caisse des écoles libres alors que le contribuables aux dépenses d'intérêt général que verse l'Etat à la ville est calculée au prorata de l'effectif des enfants de toutes les écoles à raison de 250 fr. par élève.

Il serait bon, estime-t-il, qu'une sorte de traitement fût appliquée et qu'à un moment où l'union de tous s'impose on ne laissât pas subsister deux catégories d'enfants dans les écoles enfants qui sont tous au même titre, des petits Français des petits Roubaisiens.

M. Victor Provo lui répond qu'il s'agit là d'une question de principe qui a son importance.

Il explique sa position très nette sur ce point par le fait que l'école publique respecte à son sens toutes les opinions, permet l'exercice de tous les cultes, et est toujours prête à accueillir tous les enfants de la ville. D'après lui, l'école privée constitue en quelque sorte un privilège et, dans notre pays d'ét-il, lers qu'on veut obtenir des privilèges, il faut les payer.

Le maire fait ensuite remarquer que s'il n'a pas permis la création de caisses des écoles, il ne l'imposa pas laissant aux conseils municipaux le soin de résoudre la question.

En définitive, le maire reste sur sa position connue au sujet de cette question.

M. Burlet déplore une nouvelle fois cet état de choses.

Le budget est ensuite adopté à l'unanimité.

Divers

L'acquisition d'un forage d'eau potable. — Estimant qu'il est d'une sage administration de prévoir l'avenir et tenant compte du fait qu'un grand nombre d'habitations sont encore dépourvues d'eau potable, à Roubaix et à Tourcoing, le conseil envisage d'acquérir le forage des anciens établissements Jeanneney-De Geyter 25 rue Saint-Maurice.

La société Gillet-Tahon, propriétaire demande 225.000 fr. pour le forage et 415 mq de terrain.

Les branchements d'eau pourront être payés par annuités. — La commission interrommunale des eaux a proposé d'instituer les branchements payables à tempérament en cinq ou dix années suivant la demande.

Le conseil adopte ces propositions.

Service des eaux. — Le budget primitif de l'exercice 1944 est approuvé. Il s'équilibre en recettes et en dépenses à 10 845 213 fr. 50.

Il décide d'appliquer ensuite, à partir du 1er janvier 1944, un nouveau tarif de vente de l'eau industrielle. Tarif genéral : 0 à 4.000 mc : 1 fr. 50 ; 4.000 à 10.000 mc : 0 fr. 90 ; au delà de 10.000 mc : 0 fr. 60. Tarif réduit : 0 à 4.000 mc : 1 fr. 40 ; 4.000 à 10 000 mc : 0 fr. 60 ; au-delà de 10.000 mc : 0 fr. 40.

Instruction publique. — Sur la coïncide organisée par les écoliers de France en faveur de leurs petits camarades, victimes de la guerre, une somme de 16.100 fr. a été remise à la ville, en vue de l'attribuer un pécule de 700 fr. à chacun des 23 enfants de Roubaix remplissant les conditions fixées.

— Le conseil décide d'allouer à la Fédération des patronages une ristourne de 71.000 fr. pour lui permettre de supporter les frais d'organisation des camps de vacances.

Dans ce dossier, le Secours national et l'Union régionale des caisses d'assurances sociales ont attribué à la ville le premier 365.000 fr. et la seconde 241.469 fr.

— Le maire est autorisé à signer un avenant à la convention passée avec la Société l'E.L.R.T et portant modification du protocole approuvé. Le nouveau protocole annule 4.154.497 fr. 95 c. inscrit au debit de la ville et prévoit, par priorité, l'amortissement exceptionnel des soldes détenus à tenir, ainsi que la constitution d'un fonds spécial de renouvellement et d'amélioration.

La messe du souvenir des prisonniers rapatriés

Dimanche, en l'église Saint-Martin, une messe solennelle du souvenir, demandée par les prisonniers libérés de la Famille du prisonnier et des Centres d'entr'aide sera célébrée, à 10 h., à l'intention de leurs camarades tombés à leurs côtés en 1939-40 et des prisonniers décédés en captivité. Le sermon de circonstance sera prononcé par M. l'abbé Bouthillier aumônier diocésain de la J.I.C., ancien prisonnier. A cette occasion, la chorale Saint-Martin se fera entendre et plusieurs prisonniers rapatriés interpréteront quiques morceaux de choix.

Des places seront réservées dans le chœur aux veuves de guerre, aux qu'aux parents. Tous les prisonniers rapatriés se feront un devoir d'assister à cette messe, témoignant ainsi aux familles de leurs camarades que leur mémoire n'est pas oubliée. Les organisateurs leur demandent de vouloir bien se grouper dans les nefs centrales.

ROUBAIX-STYLO, grand choix (148

Le nouveau fourgon des pompiers a été présenté, jeudi, à l'administration municipale

Impeccable sous son vernis immaculé, le fourgon complémentaire de protection, dont vient d'être doté le corps des sapeurs-pompiers a été présenté, jeudi après-midi à l'administration municipale.

Dans le petit square de l'Hôtel de Ville, le lieutenant Boë commandant le corps de Roubaix fit les honneurs de ce nouveau véhicule, bel outil qui, dans les mains expertes de nos soldats du feu, rendra de grands services.

Le lieutenant Boët s'attacha à en démontrer l'intérêt, surtout à cette époque où la caserne de Roubaix rayonne sur vingt-trois communes environnantes. D'où la nécessité d'un matériel pouvant répondre à tous les besoins.

M. Victor Provo, maire, s'intéressa beaucoup aux explications fournies et, au nom de l'administration municipale, félicita le lieutenant Boët qu. conçut l'engin en collaboration avec le service des travaux, et il n'eut garde d'oublier M. Devos, le constructeur.

Dimanche, le fourgon sera présenté au conseil municipal, au même endroit.

Il est bien noir le chemnot,
Quand il descend de sa loco,
Mais pour son linge, il a BLANCO
Et pour ses cheveux, il a RECO
CHANTEREAUX, à Vervigny (Aisne)... d

« Valses de Vienne » au Grand-Théâtre

Une partition charmante aux airs entraînants, une figuration remarquable, des décors et des costumes renouvelés et enfin le meilleur de la troupe du Grand-Théâtre voilà plus qu'il n'en faut pour assurer le gros succès du spectacle de dimanche soir.

C'est, en effet, dimanche soir au Grand-Théâtre que l'on jouera « Valses de Vienne » spectacle encore consé pour le curieux attrait de la lumière noire qui rendra plus féérique le fameux ballet du « Beau Danube bleu ».

On loue au café de l'Hippodrome

LAITERIE DES HALLES, 51, rue Pierre-Motte, ROUBAIX, spécialité en produits laitiers vous y trouvera la qualité et des prix grâce à notre organisation moderne faites-vous inscrire pour beurre et fromage et nous vous réserverons quelques marchandises intéressantes. 3513dd

Le « Pays du sourire » au profit de sinistrés

Nous rappelons que le syndicat des débitants de boissons de Roubaix et des cantons organise pour le samedi 27 à 20 h. au Grand-théâtre, une représentation de bienfaisance au profit des sinistrés du Nord d. la chambre professionnelle départementale des hôteliers, restaurateurs et débitants de boissons. Au programme : « Le pays du sourire. »

UNE SAISIE DE 49 KILOS DE PORC. — La police a surpris Henri Oblin, 29 ans, chaudronnier, 16 avenue Jules-Ferry à Cambrai, et Raymond Veys 23 ans, électricien, 18, rue Meyerbeer, au moment où ils tentaient de vendre 49 kilos de viande de porc. La viande a été saisie au profit du centre d'abattage, et les deux hommes seront déférés au parquet pour complicité d'abattage clandestin, transport illicite, vente sans tickets et vol.

ILS ETAIENT NEUF GROS LAPINS... — Ayant acheté, dans des fermes de la région de Cassel, neuf lapins pour 800 fr., Mme Elisa Franchomme 42 ans ménagère, 41, rue d'Elbeuf, se disposait à regagner la gare d'Arneke pour prendre le train du retour. A Noordpeen, son chargement volumineux attira l'attention des douaniers qui dressèrent à la ravitaillieuse deux procès.

UN SAC A MAIN DISPARAIT. — Mlle Marguerite Puppinck, étudiante, 15, rue Meissonnier, a déposé une plainte contre inconnu pour vol de son sac à main contenant portefeuille contenant des papiers d'identité et des titres de ravitaillement, commis dans le vestiaire des élèves assistantes sociales, 31, rue des Postes à Lille.

FEDERATION NATIONALE DES MUTILES ET INVALIDES DU TRAVAIL (section de Roubaix et environs) 32, rue de Toulouse. — Tous les samedis, de 15 à 18 h. et les dimanches, de 10 à 12 h. cotisations, renseignements, démarches.

UNION CHORALE. — Samedi 27, au Café Pandore, à 18 h. (2mes ténors à 17 h 45), dernière répétition pour l'audition de Sainte-Cécile en l'église Saint-Martin dimanche à midi.

LE CLUB ROUBAISIEN DU CHIEN DE DEFENSE reprend son activité sous la présidence de M. Raymond Vandecasteele. Avec des dresseurs réputés tels que MM. Hanoteaux, Maffait, directeur, chef de terrain instructeur, l'homme d'attaque spécialisé et la collaboration des membres de la commission, nul doute que le club ne retrouve sa renommée et ne forme encore des champions tels que « Kiby », champion de France et du Nord, ainsi que le fameux « Bliecq ». On peut s'inscrire tous les jours, 107, rue Cuvier.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES (quartier du Pile). — Seconde distribution payante de sciure samedi, de 14 à 17 h., au local (entrée rue Kléber). Les retardataires sont priés de se présenter au début de l'après-midi. Se munir des cartes rouge et grise à jour de la cotisation de 1943. Les membres disponibles du comité sont priés d'être présents.

COLISÉE
VENDREDI : soirée à 8 h.
Samedi : mat. 4 h. ; soirée 7 h. 30.
Dim. 3 séances 3 h., 5 h. 30, 8 h.
Lundi matinée 3 h. ; soirée 8 h.
LES AILES BLANCHES
le drame d'un amour inavoué
avec GABY MORLAY
dans le rôle émouvant de « Sœur Louise »
DU RIRE... DES LARMES
— Location à partir de demain —

RENAISSANCE
La Tournée PARIS-MONTMARTRE présente sa scène mardi 30, à 19 h. 30, une grande revue pleine de gaieté
MINUIT, RUE PIGALLE
Du chant, de la danse, des attractions, du rire. — Location ouverte. Prix des places de 15 à 40 francs

CROIX

Le Noël des enfants de prisonniers

Le dimanche 26 décembre, les écoliers croisiens recevront une coquille offerte par le Secours national. En outre, les enfants des prisonniers et de ceux qui ont été mutés en travailleurs civils recevront chacun un jouet. L'inscription des écoliers a été faite par les soins des directeurs et directrices : pour tous ceux qui ne fréquentent pas les écoles de Croix et qui sont âgés de moins de 14 ans, l'inscription se fera ce jeudi et demain vendredi, toute la journée, 139, boulevard Zola. Il est entendu que les tout jeunes enfants participeront à cette distribution.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE, A LA CHORALE SAINTE-CECILE. — Mercredi, à 19 h. 30, les membres de la chorale Sainte-Cécile, sous la présidence d'honneur de M. Piat, ont présenté leurs vœux à leur président M. C. Devos, et à leur chef, M. F. Cuvelier, à l'occasion de la fête de leur sainte patronne. M. l'abbé Degroote, curé de Saint-Martin, remercia les choristes du précieux concours qu'ils assurent à la paroisse. Un vin d'honneur clôtura cette petite fête.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — Les adhérents inscrits pour la sciure et qui n'ont pu être avertis à temps de la distribution de samedi sont avisés qu'une dernière distribution aura lieu samedi 27, de 13 h. 30 à 16 h. 30, 2, rue Jean-Jaurès. Les adhérents qui n'auront pas retiré la quantité réserver sont informés qu'ils seront forclos et que l'argent payé d'avance sera à leur disposition au secrétariat.

UNION DES VIEUX TRAVAILLEURS. — Les membres qui n'ont pas encore leur carte sont priés de la retirer dimanche de 9 h. 30 à 11 h. 30 Café Saint-Pierre place Saint-Pierre.

WASQUEHAL

Les funérailles de la victime de l'accident de l'avenue de Flandre

Ce jeudi, à 10 h., eut lieu dans l'église Saint-Nicolas les funérailles de Mme Gérard Legleye-Destombes, dont le mari, actuellement prisonnier en Allemagne, et qui fut tuée, dimanche soir, par un tramway Mongy, alors qu'elle traversait l'avenue de Flandre.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Lehoucq curé à la maison mortuaire, 66, rue de la Vendée.

Le deuil était conduit par M. Defosse, frère de la défunte, et les cordons du poêle étaient tenus par six femmes de prisonniers : Mmes Masses, Leclercq, Ducornet, Vanpoene, Vangyseghem et Betz.

Une couronne, offerte par l'Union des femmes de prisonniers et l'Amicale des prisonniers libérés, était portée par quatre femmes de Wasquehaliens en captivité : Mmes Beauvisage, Naessens, Hazebrouck et De Rycker.

Parmi la très nombreuse assistance on remarquait MM. Edouard Roussel, conseiller national ; Henri Deculleux, maire, et les membres du Conseil municipal notamment Mme Hennequin, attaché aux œuvres sociales ; MM. Dupire, président de l'Amicale des prisonniers rapatriés ; Pusquier, commissaire de police ; Dehédin, directeur du Nord-Touriste ; des mutilés anciens combattants, etc.

COMMISSION DE LA VOIRIE. — Réunion à la mairie, mardi 30, de 14 h. 30 à 15 h. 30.

VACCINATION ANTIDIPHTERIQUE ET ANTITETANIQUE ASSOCIEE. — Les enfants du Centre ayant reçu la première injection, les 13 et 15, sont priés de se présenter, munis de leur convocation, lundi 29, à 8 h. 30, à l'école maternelle, rue Delerue, pour la deuxième injection.

RECETTE MUNICIPALE : fermée mardi 30 novembre.

EXPOSITION JUSQU'AU 30 NOV.
ALIQUOT
NOUVELLE GALERIE D'ART, LILLE

WATTRELOS

Aux Jardins ouvriers du Vélodrome

Dimanche à 15 h. s'est tenue la réunion d'automne, sous la présidence de M. Adolphe Briet, président d'honneur, M. Emile Vanneyn, président, annonça la nomination d'un nouveau vice-président : M. Louis Balloïs, vice-président des Mutilés wattrelosiens et secrétaire des 165e et 365e R.I. de Roubaix. M. A. Briet félicita la commission pour la bonne tenue de la société et pour le beau geste qu'elle a eu à l'égard des jardiniers prisonniers.

M. Balloïs assura la société de toute sa sollicitude.

Les femmes des jardiniers prisonniers et les jardiniers qui ont un fils non marié prisonnier toucheront, ensuite chacun 50 fr., ce qui porte à 9.700 fr. la somme affectée aux prisonniers durant cette guerre. Une tombola gratuite termina la réunion et chaque membre présent toucha un lot.

AU PROFIT des ŒUVRES DE GUERRE. — Au Bon Fraisier, rue des Fleurs, 5, samedi 27, à 15 h., rendage de la partie bouteau Henri Lévêque et Alfred Hubaut du Carin contre Oscar Lefebvre et Oscar Dewez. — Lundi 29, à 16 h., rendage de la partie Charles Lievens contre Henri Verdeyen.

A LA MUSIQUE MUNICIPALE. — Samedi 27, à 18 h. réunion générale 22, grand place.

PHILHARMONIE DU CRETINIER. — Samedi, répétition générale à 15 h. Dimanche, audition de Sainte-Cécile. Rendez-vous des musiciens et membres de la commission civile, à 9 h. 15 café Verdonck.

FLERS-LEZ-LILLE

Un concert de variétés au profit des prisonniers

Le Comité d'entr'aide a mis sur pied un grand concert de variétés pour le dimanche 5 décembre, à 14 h. 45, en la salle des fêtes du Breucq, sous la présidence de M. le Maire. Le programme comprend : Mlle Fiévet, 1er prix du conservatoire de Roubaix ; Verlor, fantaisiste ; la magicienne O-Ki-Ta ; le chanteur de charme M. Boisson ; l'humoriste P. Lepez et le corps de ballets « Max Riani » dans des danses anciennes, ainsi que les clowns Pedro et Rony. L'élément local sera représenté par Mlle Gurdebeaque, Jannetty's fantaisiste, E. Poret, A. Mercier, Lucienne et Renée Desurmont, Edmond et Guy Vandevielle, la petite Francine et Mlle Delesalle, l'orchestre sera dirigé par M. A. Dequesne, et le piano tenu par M. Norbert Holvoet.

Location à l'école de garçons et à l'école de filles. Des prisonniers rapatriés accompagnés de membres du comité passeront, dimanche matin 28 vendre le programme de cette fête.

TOUFFLERS

L'inauguration de la succursale de la Caisse d'épargne

La succursale de la Caisse d'épargne de Roubaix, nouvellement créée à Touffiers, sera inaugurée dimanche au siège, 56, rue de Roubaix. La commission administrative de la Caisse d'épargne de Roubaix assistera à cette manifestation qui aura lieu à 8 h. 45, la séance d'opérations commençant à 9 heures.

LEERS

L'AUDITION DE SAINTE-CECILE DE LA CHORALE PAROISSIALE.

— Dimanche 28, à la messe de 10 h., la chorale interprétera la messe de Saint-Louis, de Pouchet, sous la direction de M. Octave Decoux. A l'orgue Mlle Louise Lamy. Les soli seront interprétés par Mme Hasbroucq, MM. Gustave Decoux, Henri Dutheit, Maurice Delavallée. Le « Pater noster », de Niedermeyer sera chanté par M. Maurice Delavallée, avec chœur à 4 voix. A l'issue de la messe, chant de Sainte-Cécile.

PROBITE. — Mme Trentesaux, 49, rue Auzie-Guénard, a trouvé un billet de 500 fr. qu'elle a remis à son propriétaire.

ASCQ

La distribution des cartes de ravitaillement

Elle aura lieu lundi 29 n. 1 à 1500, de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; mardi 30, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h. 30 de 1501 à la fin.

Les suppléments aux futures mères et aux régimes spéciaux des malades seront distribués le mercredi 1er décembre, de 8 h. 30 à 12 h.

Les jeunes gens des classes 1939 (4e trimestre), 1940, 41, 42, ou un membre de la famille devront se munir des mêmes pièces exigées les mois précédents pour percevoir leurs feuilles de ravitaillement de décembre.

Les feuilles de suppléments pour familles nombreuses seront délivrées, comme les mois précédents : établir une demande, et présenter toutes les cartes individuelles des enfants.

Les retardataires ne pourront retirer leurs feuilles que le lundi 6 décembre.

LES SPORTS

HOCKEY

EN VUE DE PARIS-NORD

En vue de former définitivement l'équipe des Flandres qui doit prendre part au Paris-Nord du 5 décembre, le Comité des Flandres organise pour le 28 novembre, une journée de sélection.

A 10 h. 30, sur le terrain du L.U.C. rue Berthelot, à Lille le S. C. de Douai sera opposé à l'A.C. de Cambrai, et à 14 h. 30 se joueront trois parties de 20 minutes au cours desquelles différentes équipes seront formées avec des joueurs qui auront pu se faire remarquer le matin et les sélectionner ci-après retenus par le Dr Bonte : Cl. Boutry (LHC) ; Cardon (LUC) ; Chappey (LHC) ; Danette (LUC) ; Deltombe (LHC) ; d'Haussy (LHC) ; Dupain (LHC) ; Fouan (PCR) ; Leman (PCR) ; Lepoutre (PCR) ; Cl. Lierman (LUC) ; M. Maurel (PCR) ; Marquilly (LUC) ; Meunier (LUC) ; C. Pajot (LHC) ; Sartorius (PCR) ; Sautier (LUC) ; Thieffry (LHC) ; Y. Toulemonde (PCR) ; Vandame (LHC) ; Vandenbussche (LHC) ; Verley (LHC).

Cette dernière rencontre de sélection se déroulera sur le terrain du L.H.C. à Tourcoing.

BOXE

Thierry tenu en échec par Preys

Mercredi soir à Paris, le Français Paul Dogniaux a battu Phil Dolhem aux points en dix reprises.

Le deuxième combat vit un match nul